

QUAND LE COUPLE SE FORME OU SE SEPRE, QUAND L'ENFANT NAIT ET GRANDIT OU ENCORE QUAND LES PROCHES VIEILLISSENT... LES FAMILLES ONT BESOIN D'INFORMATION SUR LEURS DROITS ET SUR LES SERVICES ET PRESTATIONS QUI PEUVENT LES AIDER.

VOICI LES SERVICES PROPOSES PAR L'UDAF DE LA VENDEE :

Point Info Famille

Anonyme et gratuit le Point info famille répond à vos questions sur la vie quotidienne et familiale.

Contact : 02.51.44.37.02 – pointinfofamille@udaf85.fr

Point Conseil Budget

Répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

Accueil sur rendez-vous sur les communes de Fontenay-le-Comte, la Chataigneraie, Luçon, Moutiers les Mauxfaits.

Contact : 02.51.44.37.10 ou pcb@udaf85.fr

Conseil conjugal et familial

Vous rencontrez des difficultés dans votre vie relationnelle, affective, conjugale et familiale ?

Le conseil conjugal et familial s'adresse à toute personne seule, en couple, en famille, en groupe, afin d'aider à dépasser une situation de conflit, de désaccord, pour rétablir le dialogue et envisager sereinement l'avenir.

Contact : 02.51.44.37.02 – cfournier@udaf85.fr

Médiation familiale

Vous vivez une tension familiale liée à un conflit, une séparation, une rupture de lien ?

La médiation familiale permet de renouer le dialogue, gérer les situations conflictuelles, exprimer vos émotions, identifier vos besoins, trouver ensemble des solutions face à des situations difficiles : Séparation, choix de la résidence des enfants, pension alimentaire, tensions familiales, succession conflictuelle...

Accueil sur rendez-vous sur les communes de Fontenay-le-Comte, la Chataigneraie, Luçon, Moutiers les Mauxfaits.

Contact : 02.51.44.78.99 – mediationfamiliale@udaf85.fr

Parrainage de proximité

Si vous souhaitez donner du temps à un enfant pour l'aider à grandir, nous pouvons vous aider à devenir parrain ou marraine.

Votre enfant grandit, vous aimeriez qu'il bénéficie du soutien d'un adulte de confiance ?

Contact : 06 09 34 44 85 - parrainagedeproximite@udaf85.fr

Information et soutien aux tuteurs familiaux

Vous voulez en savoir plus sur la tutelle ou la curatelle pour vous ou pour un proche ? Nous pouvons vous répondre et vous accompagner.

Une équipe de professionnels se tient à votre disposition pour vous accompagner via des entretiens personnalisés et confidentiels en amont et durant l'exercice de la mesure de protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, habilitation familiale, mandat de protection future).

Contact : 02.51.44.37.16 – istf@udaf85.fr

Pour retrouver l'intégralité de nos services à destination des familles rendez-vous sur le site www.udaf85.fr